

**FICHE 24**  
**ASSISES DES COMMUNES CÔTIÈRES DU CAMEROUN**  
**DU 04 AU 05 SEPTEMBRE 2008 A YAOUNDE**

**Contexte et justification**

Les missions co-organisées avec l'Association nationale des Elus du Littoral de France s'inscrivent dans le sillage des engagements pris par les élus français et camerounais aux dernières assises de la coopération décentralisée France/Cameroun de Yaoundé. Elles ont eu pour résultat de faire apparaître l'intérêt de la coopération décentralisée entre communes françaises et camerounaises sur le thème du « Littoral » dans un environnement globalisé où le littoral est de plus en plus sollicité par les activités économiques, la pression démographique et le chômage. Enfin, les échanges entre élus ont permis de mettre en place des protocoles de coopération entre diverses collectivités côtières camerounaises et françaises (LIMBE/St BRIEUC, MANOKA/PENESTIN, DOUALA 2/DIEPPE, etc...).

Avec l'arrivée de nouveaux exécutifs communaux, cette démarche de coopération doit être activée et confortée au bénéfice des collectivités du Cameroun. Afin de préparer les contributions des élus camerounais à la rencontre de Toulon de septembre 2008 qui mettra en place une convention globale de coopération et de développement entre élus des deux pays, la rencontre des maires et acteurs du développement des zones côtières et littorales du Cameroun permettra de faire un état des lieux de ces communes et identifier les initiatives et les acteurs, de clarifier les opportunités de développement, de coopération et de partenariat public/privé



Le Délégué du Gouvernement de Limbe et son homologue français Bruno Joncour, Maire de saint Brieuc

**Objectifs :**

Les Deuxièmes assises ont pour objectif d'Accompagner les Communes Côtières du Cameroun dans le processus de décentralisation et leur stratégie de partenariat et faciliter ainsi l'émergence d'un programme de coopération et de développement du littoral Camerounais avec les parties prenantes.

**Participants Etrangers :** Représentant Communes Côtières de France invités

**Organismes internationaux :** PNUD ; WWF ; WCS

**Organismes Nationaux :** MINEP ; Mairies ; MINATD, FEICOM, MINTOUR, MINDAF ETC

Autres Organismes

Experts Divers.

**DUREE : 2 Jours**

**Thèmes abordés :**

- La notion d'Intérêt communautaire de Zones côtières et fluviales et les défis à relever : par Baudelaire KEMAJOU - CTFC
- La Convention de Coopération décentralisée entre les communes côtières du Cameroun et de France par Eva GAILLAT - CVUC
- La place et le fonctionnement de l'intercommunalité dans les nouvelles lois de décentralisation : Par le MINATD
- Les Appuis multiformes du FEICOM à l'intercommunalité des zones côtières : par le FEICOM

➤ **Le contexte institutionnel et la place des collectivités locales**

Que prévoient les lois de la république sur l'aménagement et le développement des zones côtières fluviales et maritimes. Quelles sont les marges de manœuvre institutionnelles à la disposition des collectivités.

➤ **Garantir un environnement littoral de qualité**

Du point de vue écologique les zones côtières constituent un patrimoine remarquable et d'une grande richesse et qu'il faut protéger. Interface entre la terre et le haute mer, elles recèlent en effet une diversité biologique exceptionnelle et leur protection contribue au maintien de la biodiversité et des grands équilibres naturels : état des lieux et politiques environnementales des zones côtières, stratégies de lutte contre les érosions côtières

➤ **Protection de la mangrove et lutte contre la jacinthe d'eau**

➤ **Système de surveillance satellitaire de la pêche au Cameroun et projet du MINEPIA**

➤ **Accompagner la croissance démographique, développer des zones économiques diversifiées, adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des zones**

Les communes littorales camerounaises sont celles qui vont connaître dans les prochaines années une croissance démographique exceptionnelle avec la création de nouvelles activités et l'attractivité touristique des sites de Limbe et Kribi, demain ceux de Manoka, Tiko, Odenau, Mouanko Lokoundje, etc... Cette croissance attendue de la population est le principal défi auquel doit faire face le littoral et ses élus : mettre le développement économique au service des projets de territoire. Pression démographique – développement économique – plage – pêche.

➤ **Promouvoir l'identité du littoral et soutenir la création des dispositifs institutionnels et fonciers**

Des problèmes sociaux et environnement du littoral sont liés à une urbanisation mal maîtrisée, éclatée et inapte à produire du lien social. Comment les collectivités locales pourraient éviter la banalisation et sanctionner ? Comment mieux prendre en charge le patrimoine maritime ? Comment soutenir les actions pédagogiques innovantes et adapter l'urbanisme du littoral aux enjeux d'identité ? Par Mme Marguerite FOUA MINDUH

➤ **Axes de coopération décentralisée entre les communes côtières du Cameroun et d'Europe**

- Présentation du protocole de coopération : échanges et validation ;
- Formalisation des grands axes de la démarche communale auprès des pouvoirs publics et des partenaires de la coopération internationale et décentralisée
- Préparation de la mission des maires en septembre 2008 à Toulon pour la signature de leur convention avec l'association nationale des élus du Littoral de France (ANEL)

➤ **Le rôle de la société civile dans la gestion participative des écosystèmes côtiers (et de la mangrove).**

Cas du réseau camerounais pour la conservation de l'écosystème de Mangrove Par Monsieur Gordon AJONINA (coordonateur national du réseau camerounais pour la conservation des écosystèmes de mangrove).

➤ **Politique et stratégie de développement du tourisme dans les zones côtières du Cameroun**

Par ELIMBI Ebenezer (Sous-directeur de la réglementation et des inventaires au Ministère du Tourisme)

➤ **Projets du PNUD en faveur des communautés côtières par Mme Marie Laure MPECK NYEMECK** (National Coordinator GEF Small Grants Programm) PNUD.

**Résultats obtenus :**

- Renforcement des capacités des communes dans la maîtrise d'ouvrage des projets dans les zones côtières à écologie fragile
- Mise en place un cadre de coopération intercommunale
- Réunion de tous les Maires des zones côtières du Cameroun et leur imprégnation du contenu de la convention de coopération.
- Information et sensibilisation des maires du Cameroun sur les atouts et les opportunités de valorisation des zones côtières.
- Exploration du cadre de réalisation d'un document de faisabilité d'un programme de Coopération et de développement des Zones côtières
- Présentation des différentes initiatives et projets en cours pour la préservation des écosystèmes côtiers au Cameroun
- Identification des partenaires potentiels pour l'élaboration et la mise en œuvre du Programme en vue
- Préparation de la mission de Coopération des Communes Côtières en Europe au cours de l'Année 2010.